



Rapport financier de l'année 2007 (présenté par Laurent Aléonard, Trésorier)

Bonsoir à tous et encore bienvenue à cette assemblée générale 2007 que je ne peux que vous souhaiter riches en informations et réponses à vos questions.

Au cours de ce rapport financier, je vais m'efforcer de ne pas vous abreuver de chiffres indigestes mais de les faire parler au travers des différents documents que nous vous avons fait parvenir, et qui sont normalement en votre possession.

Avez-vous bien entre vos mains ces tableaux que sont le compte de résultat, le bilan et le budget prévisionnel ?

Il m'appartiendra de vous présenter les moyens financiers mis à notre disposition pour remplir notre mission au cours de la saison passée, leurs origines afin d'exprimer notre gratitude à l'ensemble de nos bienfaiteurs et en regard l'orientation que nous, l'Association Sauvons le Grand Ecran, avons donné dans l'utilisation de ces moyens.

Ces orientations étant, bien entendu, conditionnées également par la disponibilité de nos ressources humaines.

A partir de ces informations, il vous appartiendra de juger des résultats de cette interaction.

Concernant les recettes générées par notre structure, et la baisse des produits du poste budgétaire « Cotisations » en 2007, il convient de préciser que cette baisse apparente s'explique en partie par le fait que des chèques reçus en 2006 n'ont été déposés que début 2007. Il y manque également une somme de 53 € correspondant à des chèques malencontreusement "égérés" par la banque.

En réalité, le montant des cotisations versées en 2007 (1 028 €) équivaut à celui de 2006 (1 128 €).

Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que pour l'année en cours ce montant a déjà dépassé les prévisions du budget 2008 (1 203 € au 10 mai, dont 770 € pour les nouvelles adhésions + 433 € pour les renouvellements).

Concernant la forte hausse des charges en 2007, je pense toutefois vous apporter quelques explications sur les grands postes :

- Honoraires : Frais d'avocat,
- Annonce : Parution d'un article dans le journal le Monde,
- Imprimés et de publication : Photocopies diverses,
- Commission bancaire : Frais de recherche de relevés, prélevés par la banque (mais suite à nos réclamations ces montants ont été ré-crédités sur le compte en 2008).

Ces résultats reflètent également le niveau d'activité et surtout le potentiel humain mis à disposition de « Sauvons le Grand Ecran ».

Grâce à vous, les adhésions ont permis de lancer les recours en justice. Cependant les sommes réunies à ce jour (3 360 €) restent insuffisantes au regard des frais engagés. Il faut donc prévoir d'augmenter le nombre des cotisants.

A titre informatif, le total des "Honoraires d'avocat" réglés depuis 2006 se montent à 3 964 € (3 014 € pour le recours CDEC + 950 € d'acompte versé pour le recours contre le permis de construire).

Confrontés la plupart du temps à des situations d'urgence, le temps et les bonnes volontés nous ont souvent manqué pour nos campagnes d'information et d'adhésion. Nous pouvons néanmoins vous assurer que des demandes de subventions - actuellement en cours d'examen - ont été déposées en vue d'équilibrer nos finances, et que nous comptons sur vous pour faire adhérer votre entourage.

Le complément des dépenses engagées a dû être avancé jusqu'ici par des personnes qui ont cette cause particulièrement à cœur. Cependant vous comprendrez que cette bataille pour sauver ce précieux patrimoine ne doit pas seulement reposer sur les épaules de quelques-uns, et qu'une poignée de dirigeants dévoués ne peut pas se démultiplier indéfiniment au risque de se démotiver.

C'est pourquoi j'en appelle à vous tous, pour vous rappeler que toute bonne volonté pour venir renforcer cette action sera la bienvenue, que dis-je, sera salutaire.